

comme le premier-né des mêmes chrétiens qui, par l'adoption et la rédemption, sont devenus ses frères » (1).

---

(1) *Id.*, Encycl. *Quaquam pluries*, de implorando auxilio B. Joseph (15 Aug. 1889).

A rapprocher des dernières paroles de Léon XIII ce texte de saint Antonin de Florence. Il parlait de la Compassion très amoureuse de la Sainte Vierge : « Cette compassion sans égale, la bienheureuse Marie l'éprouva pour l'honneur de Dieu et pour le salut des hommes. C'est pourquoi elle est justement appelée la mère commune de *tous*, parce qu'elle les a conçus par un immense amour, et qu'elle les a engendrés au prix de travaux et de douleurs ineffables dans la Passion de son Fils » ; et voilà, poursuit le saint, ce qui nous est représenté par la femme en travail de l'Apocalypse. S. Antonin. Florent., *Summae theol.* P. iv, tit. 15, c. 27, § 2.

---

### LIVRE III

## LIVRE IV

Promulgation de la maternité de grâce.

### CHAPITRE PREMIER

Universalité des témoignages attestant la réalité de cette promulgation.

I. — Marie est notre mère et nous sommes ses enfants selon l'esprit. C'est ce qui ressort manifestement des vérités que nous avons méditées, c'est-à-dire, de la part qu'elle a prise à la rédemption du monde, soit en nous donnant le Sauveur, soit en le livrant pour nous, en union avec le Père.

Or, ce que nous croyons, Jésus-Christ a voulu le proclamer lui-même, en termes exprès, avant de rendre son âme à son Père. Je me représente mon Sauveur étendu et cloué sur la croix. Sa divine mère est près de lui, debout, silencieuse, le regard fixé sur son Fils couvert de sang et de plaies, le cœur broyé par la douleur, mais immobile et ferme, comme il convenait à la fonction qui lui revient dans un si grand mystère. Tout à coup, Jésus rompt le long silence de prière qu'il gardait. Abaisant un regard d'une infinie tendresse sur Marie d'abord, puis sur le disciple qu'il aimait, « il dit à sa mère : Femme, voilà votre fils; et il dit ensuite au disciple : Voici votre

mère. Et, poursuit l'Évangéliste, à partir de ce moment, le disciple la prit avec lui » (1).

Rien de plus simple, en apparence, ni de plus naturel que cette scène. Jésus-Christ voit que le moment est venu pour lui de quitter sa mère avec la vie. Désormais, elle va rester seule et désolée sur la terre. Son fidèle et saint époux, Joseph, n'est plus là pour la recueillir et la consoler; depuis longtemps Dieu l'a rappelé de ce monde. N'était-ce pas justice que le Sauveur, à ce moment suprême, pourvût à l'avenir de sa mère, et lui donnât comme un autre fils qui voulût tenir sa place d'affectueux dévouement auprès d'elle? Aussi, les Pères et les Saints, dans leurs commentaires sur ce passage de l'Évangile, sont-ils unanimes à le présenter comme un enseignement de piété filiale, donné par le Maître aux fidèles, ses disciples, du haut de cette chaire qui est la croix (2). S'il choisit Jean de préférence à tout autre pour cet emploi si glorieux et si doux, la raison n'en est pas difficile à rendre. Jean était le disciple bien-aimé; celui qui, reposant, à la Cène, sur le cœur de Jésus, s'était abreuvé plus largement à cette source du véritable amour. Jean était vierge comme Jésus et comme sa mère; seul de tous les Apôtres il avait suivi son maître jusqu'au Calvaire, accompagnant Marie: autant de titres singuliers pour recevoir le sacré dépôt que Jésus voulait confier.

Voilà certes une explication bien plausible et bien certaine des paroles du Seigneur mourant. Il semblerait qu'elle doive exclure toute autre interprétation,

(1) Joan., XIX, 25-27.

(2) Suos instruit praeceptor bonus ut a filiis piis impendatur cura parentibus; tanquam lignum illud ubi erant fixa membra morientis, etiam cathedra fuerit magistri docentis. S. August., *Tract. 119 in Joan.*, n. 2. P. L. XXXV, 1950.

tant elle est claire et répond de tous points aux circonstances. Et pourtant, il y en a une seconde, non pas exclusive, mais qui se surajoute à la première, et se coordonne avec elle; plus large, plus profonde, et, disons-le, plus consolante et plus avantageuse pour nous. Jésus-Christ, donnant Marie pour mère à Jean, et Jean pour fils à Marie, fait pour nous tous ce qu'il a fait pour le disciple bien-aimé. C'est à nous, chrétiens, qu'il parle en s'adressant à saint Jean; c'est nous aussi qu'il jette avec lui sur le cœur et dans les bras de Marie, pour qu'elle nous soit une mère et que nous lui soyons des enfants selon la grâce.

L'interprétation que je viens d'énoncer est-elle légitime et Jésus-Christ l'avait-il réellement en vue, quand il dit ces mémorables paroles? Ou bien faut-il voir seulement dans l'application qui s'en fait à tous les fidèles une très édifiante, mais simple accommodation (1)? La première affirmation me paraît indubita-

(1) Le sens *accommodative* d'un passage des Saintes Ecritures n'est pas celui que Dieu lui-même attachait aux paroles. C'est un sens venu du dehors, prêté par l'homme au texte inspiré de Dieu. L'*accommodation* peut avoir lieu de deux manières. Parfois ce que l'Écriture énonce d'une chose déterminée, se rencontre à certain degré dans une autre chose que l'écrivain sacré n'avait pas l'intention d'exprimer. Si, grâce à l'analogie qui permet aux mots employés par l'Écriture de signifier avec quelque vérité cet autre objet, vous vous en servez pour le représenter, vous aurez la première espèce de sens *accommodative*. D'autres fois, les objets signifiés n'auront aucun rapport de ressemblance, et le fondement de la nouvelle application sera simplement la capacité qu'ont les mots, employés par l'Écriture, de pouvoir rendre l'une et l'autre idée, celle de Dieu et celle de l'homme; vous aurez alors une *accommodation* de la seconde espèce. Tâchons de rendre tout cela plus sensible par des exemples. L'Église, aux Laudes des confesseurs, applique à tel ou tel saint la louange que l'Écclésiastique a faite de Noé: « Il a été trouvé juste et parfait; et dans le temps de la colère il est devenu la réconciliation des hommes » (Eccli., XLIV, 17). Assurément, l'écrivain sacré n'avait pas en vue d'exalter le saint auquel la Liturgie applique son texte, mais la similitude des vertus et des mérites fait que ce qu'il écrivait du patriarche, puisse se dire aussi du juste dont l'Église célèbre la fête. Vous avez reconnu la première accommodation, si fréquemment usitée chez les Pères et dans la Liturgie de l'Église, notamment quand elle

ble, et j'en apporte une double preuve : l'une fondée sur l'autorité des témoignages; l'autre établie sur la considération des circonstances où furent prononcées ces divines paroles et de la manière dont elles sont conçues. Ce sera la matière de ce chapitre et du chapitre suivant.

Commençons par les témoignages.

II. — S'il y a quelque difficulté dans l'établissement de cette première preuve, ce n'est pas, à coup sûr, l'embaras de trouver des témoins. Ils se nomment légion, tant ils sont nombreux. Un théologien, dans un opuscule récemment publié sur cette intéressante matière, a facilement recueilli toute une moisson de témoignages (1). En fouillant les bibliothèques, il ne serait pas malaisé d'en trouver nombre d'autres. Pour ma part, j'en ai rencontré par dizaines qu'il n'avait pas signalés; et, sans doute, il suffirait de nouvelles recherches pour allonger indéfiniment la liste.

En tout cas, je ne prétends m'appuyer ici que sur les témoignages dont j'ai vérifié de mes yeux l'exac-

---

transporte à la Vierge Marie les magnifiques descriptions de la Sagesse éternelle, contenues soit dans les Proverbes, soit dans le livre de la Sagesse, ou dans l'Ecclesiastique. Prenez maintenant le texte où le prophète dit à Dieu : « Vous serez saint avec le saint, innocent avec l'innocent, ... pervers avec le pervers (Psal., xvii, 26-27). Cela veut dire uniquement que la conduite de Dieu à l'égard des hommes se modifie d'après leurs mérites et leurs démérites. Quand donc certains prédicateurs s'aident de ces mêmes paroles pour engager les fidèles à rechercher la compagnie des hommes vertueux, à fuir celle des personnes livrées au vice, parce qu'on se fait à l'image de qui l'on fréquente, c'est le second genre d'accommodation : car l'unique motif de prêter aux mots ce nouveau sens est que, à la rigueur, ils peuvent le rendre bien que l'idée n'ait aucun rapport avec celle du texte scripturaire. Ce que nous prétendons démontrer, c'est que les paroles de Jésus-Christ en croix ne rentrent ni dans l'une ni dans l'autre des susdites accommodations : car le sens que nous leur attribuons était réellement voulu de Notre Seigneur, alors qu'il les prononçait.

(1) Le P. Enrico Legnani, D. C. d. G.

titude, et ceux-ci vont, pour le moins, à la centaine. De plus, nous ferons uniquement ou presque uniquement appel aux ouvrages ayant une certaine importance, laissant de côté ces mille publications pieuses, répandues à profusion entre les mains des fidèles, comme sont, par exemple les *mois de Marie*; non pas toutefois que leur accord unanime soit sans valeur, puisqu'il représente le sentiment commun des chrétiens, à l'heure présente; mais parce qu'il est connu de tous. Or, dans l'interprétation qui assigne pour sens véritable aux paroles de Notre Seigneur la promulgation authentique de la maternité de grâce et de notre filiation spirituelle, on peut distinguer deux phases. L'une date du douzième siècle; l'autre remonte du même siècle aux premiers âges du christianisme.

Nous nous attacherons d'abord à la phase la plus rapprochée de nous : elle est incomparablement celle où les attestations en faveur de notre interprétation se montrent le plus abondantes. Mais cette abondance même est telle qu'elle me force à renoncer au dessein que j'avais conçu, en abordant cette étude; je veux dire, à la pensée de les présenter l'un après l'autre au lecteur, pour qu'il pût lui-même en apprécier le nombre et la force. Ce serait un travail fastidieux et sans fin. De là, nécessité de les ramener à certaines catégories générales, et de ne prendre en chacune de celles-ci que de rares représentants (1).

Je commence par les premiers témoins en dignité

---

(1) Je nommerai chaque fois en note les principaux auteurs, me réservant de donner la liste d'un plus grand nombre de textes vers la fin de ce chapitre. Et, je le répète, je ne citerai pas d'auteur dont je n'ai contrôlé de mes yeux les paroles; ce qui ne veut pas dire toutefois que les textes rapportés par d'autres me paraissent controuvés ou douteux.

comme en autorité. Ce sont les Souverains Pontifes qui, dans les Actes publics de leur ministère apostolique, se sont approprié l'interprétation que nous voulons ici mettre en évidence. Donnons tout d'abord la parole à Léon XIII. Son témoignage est si formel et si clair qu'il en vaut, à lui seul, une multitude d'autres. « Ce qui met nettement en lumière le mystère de l'immense charité du Christ envers nous, c'est, dit le grand Pontife, qu'il a voulu, dans sa mort, laisser sa propre mère à Jean, son disciple, par ce testament à jamais mémorable : Voici votre fils. Or, en la personne de Jean, suivant le perpétuel sentiment de l'Église, le Christ a désigné le genre humain tout entier, mais plus spécialement ceux qui lui sont unis par la foi » (1).

Et ce n'est pas une fois seulement que la piété de Léon XIII envers la Vierge a donné cette explication des paroles de Jésus mourant. Il ne se lasse pas de la rappeler dans ses autres Encycliques sur le Rosaire. Apportons encore un exemple. « A la dernière heure de sa vie publique, alors qu'il dressait le testament de la Nouvelle Alliance, et le scellait de son divin sang, Jésus confia sa mère à l'apôtre bien aimé par ces très douces paroles : Voici votre mère. Nous donc qui, bien que très indignes, sommes le Vicaire et le représentant de Jésus-Christ, Fils de Dieu, nous ne cesserons jamais de louer cette mère si grande, aussi longtemps que nous jouirons de la

(1) Eximiae in nos caritatis Christi mysterium ex eo quoque luculenter proditur, quod moriens matrem ille suam Joanni discipulo matrem voluit relictam testamento memori : Ecce filius tuus. In Joanne autem, quod perpetuo sensit Ecclesia, designavit Christus personam humani generis, eorum in primis qui sibi fide adhaerescunt. Encycl. *Adjutricem populi christiani* (5 sept. 1895).

lumière. Et parce que le poids de nos années, qui va s'aggravant de jour en jour, nous fait sentir que notre vie ne peut désormais être longue, nous ne saurions nous empêcher de redire à nos fils dans le Christ les dernières paroles que le Seigneur a laissé tomber sur nous, du haut de la croix, comme son testament : Voici votre mère » (1).

Pour le moment, je n'ai qu'une réflexion à faire sur ces textes. Léon XIII affirme que l'interprétation, donnée par lui du testament du Christ Jésus fut toujours dans la pensée de l'Église : *quod perpetuo sensit Ecclesia*. Nous verrons jusqu'où les documents explicites nous font suivre cette pensée de la sainte Église. Où la lettre ferait défaut pour vérifier l'affirmation du Pontife, nous retrouverions, ou, pour mieux dire, nous avons déjà retrouvé l'esprit. Dès l'origine, en effet, les Pères nous montraient en Marie la nouvelle Ève, la Mère des vivants, de par la volonté du Fils de Dieu, son fils : ce qui manifestement revenait à nous dire en son nom : Voici votre mère.

Léon XIII n'est pas le premier pape à confirmer de son suffrage la signification si communément attribuée dans l'Église aux paroles du Sauveur expirant. On connaît la Bulle célèbre, *la Bulle d'or*, comme on l'appelle, où Benoît XIV a non seulement confirmé, mais libéralement amplifié les privilèges accordés par ses prédécesseurs aux Congrégations de la sainte Vierge, et tout spécialement à la congrégation dite *Prima Primaria*, mère et centre de toutes les autres. Or,

(1) Leo XIII, Encycl. *Augustissimae* (12 sept. 1897). Voir encore la prière qu'il recommandait aux catholiques anglais pour obtenir la conversion de leur patrie : « Intercédez pour nous, *vos enfants* ; nous que vous avez reçus et acceptés pour tels, au pied de la croix ». Ep. Apostol. *Amantissimae* (14 avril. 1895).

voici dans quels termes il y recommande par l'exemple de l'Église elle-même la dévotion envers Marie : « L'Église catholique, sous la lumière du Saint Esprit, son Maître, a perpétuellement fait profession du culte le plus filial et du plus ardent amour pour la bienheureuse Vierge ; voyant en elle la mère la plus aimante, une mère qui lui fut *léguée par les dernières paroles de son Époux expirant : matrem extrema sui Sponsi morientis voce sibi relictam* » (1).

Ajoutons encore l'attestation de Pie VIII. « Personne, écrit-il, qui n'ait éprouvé le très efficace patronage de Marie, parmi ceux qui se sont réfugiés, pleins de confiance, auprès d'elle. Car cette Vierge est notre mère ; la mère de piété et de grâce ; la mère de miséricorde à qui *Jésus Christ mourant sur la croix nous a livrés*, afin qu'elle intercédât pour nous auprès du Fils, comme le Fils intercède auprès du Père » (2).

Après les Souverains Pontifes voici les Saints. J'en choisirai spécialement trois ou quatre, parce qu'ils unirent à la sainteté la plus éminente une science théologique non moins remarquable. Saint Thomas de Villeneuve, exposant ce passage de l'Évangile : « Il leur a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu » (3). « D'où vient, demande-t-il, cette nouvelle génération ? Le Verbe s'est fait chair ; il a donné grâce pour grâce (4) : telle en est la source. Et c'est à cela que se

(1) Benedict. XIV, Bulla *Gloriosae Dominæ* (27 sept. 1748).

(2) Pius VIII, Bulla *Praesentissimum*, ayant pour objet d'étendre aux confrères des Congrégations de N.-D. des Douleurs, à Madrid, ... les indulgences et privilèges accordés au Tiers Ordre des Servites. Bulle renouvelée par Grégoire XVI, avec la même affirmation de la recommandation suprême, faite en notre faveur à Marie par Jésus crucifié.

(3) Joan., 1, 12.

(4) Joan., 1, 13.

rapporte ce qui fut dit à Jean : *Voilà votre mère*. De même, en effet, que par la grâce Jésus-Christ nous a faits les fils adoptifs de son Père, ainsi nous a-t-il faits les enfants de sa mère, en tant que par elle nous obtenons toute grâce. N'est-ce pas elle qui a trouvé le trésor de la grâce par laquelle nous sommes régénérés ? Et Jean fut le premier-né dans cette génération adoptive de la divine mère » (1).

« Vous, fidèle, reprend saint Antoine de Florence, vous qui croyez la bienheureuse Vierge Mère du Dieu fait homme, et qui, conformément à cette foi, marchez dans la justice, *voici votre mère*. L'Empereur du ciel, Jésus-Christ, Notre Seigneur, assis sur le trône de la croix, par cette parole sortie de sa bouche divine, donna pour mère à Jean la Vierge sa mère ; et par ces autres paroles : *Voici votre fils*, la même Vierge reçut de lui Jean comme fils d'adoption... Or, parce que Jean signifie celui qui est en grâce, quiconque est, non pas de nom, mais de droit, un nouveau Jean, parce qu'il porte en son cœur la grâce justificante et sanctifiante, reçoit aussi pour mère la Vierge Marie, tellement qu'on peut lui dire : *Voici votre mère* » (2).

(1) S. Thom. a Villanova, *in fest. Natal. Dom. Conc.*, 6, n. 5, t. II, Concion., p. 87 ; col. *in festo S. Joan.*, conc. 1, n. 9. *Ib.*, pp. 586-587.

(2) S. Antonin., *iv P. Summae Theol.*, tit. 15, c. 2, t. IV (edit. Veron., 1740), p. 916, sqq.

Le saint explique ensuite à quels titres la B. Vierge est notre mère. « La Mère de Dieu, dit-il en citant saint Anselme, est devenue notre mère ; et véritablement elle est pour nous de toutes manières la meilleure et la plus parfaite des mères. Il y a la paternité qui donne la vie, la paternité de sollicitude, la paternité d'âge, la paternité d'honneur et d'affection : autant de titres pour Marie d'être appelée notre mère. Premièrement, comme le Christ, en souffrant pour nous sur la croix, nous a engendrés à l'être spirituel de la grâce, cet être mille fois plus précieux que l'être naturel, ainsi la B. V. Marie nous a engendrés parmi d'immenses douleurs en *compatissant* à la Passion de son Fils.. En second lieu, elle est mère par une sollicitude plus que maternelle. Une femme peut-elle oublier son enfant ? Peut-elle devenir insensible pour le fruit de ses entrailles (Is., XLIX, 15) ? C'est Dieu qui parle par

Saint François de Sales est encore plus explicite. Qu'on en juge par les paroles suivantes : Jésus « regardant doncques de ses yeux pleins de compassion sa très bénite mère qui estoit debout au pied de la croix avec son bien aymé disciple... Femme, dit-il, voilà ton fils. O Dieu, quel eschange; du Fils au serviteur, de Dieu à la créature! Néanmoins, elle ne refuse point, sachant bien qu'en la personne de saint Jean elle acceptoit pour siens tous les enfans de la croix, et qu'elle en seroit la chère mère » (1).

Après le saint évêque de Genève, entendons enfin saint Alphonse de Liguori : « Voici les dernières paroles par lesquelles Jésus dit adieu en ce monde à sa mère : Femme, voilà votre fils ; et il lui montrait saint Jean qu'il lui laissait pour fils à sa place. O Reine des douleurs, les recommandations d'un fils bien-aimé qui meurt sont trop chères pour s'effacer jamais des souvenirs d'une mère. Rappelez-vous donc que votre Fils que vous avez tant aimé, m'a donné à vous pour fils dans la personne de Jean. Au nom de l'amour que vous avez pour Jésus, ayez pitié de moi » (2). Et encore : « Si dans cet océan d'amertume (où fut plongée

Isaïe; comme s'il disait : Nullement et d'aucune manière; tant elle met d'empressement à lui procurer et la nourriture et toutes choses nécessaires à sa faiblesse... Oh! quelle est pour nous la sollicitude de la B. Vierge Mère!... Troisièmement, elle est mère à titre d'ancienneté. Nous donnons aux vieillards les noms de père et de mère. Or, Marie ne dit-elle pas d'elle-même : Au commencement, avant les siècles, Dieu m'a créée?... Quatrièmement, elle est mère par l'excellence de sa dignité : car, le nom de père et celui de mère s'emploient, quand on parle des personnes constituées en dignité, surtout dans l'Eglise... Cinquièmement enfin, nous voyons, au second livre des Machabées, Razias appelé le père des Juifs, à raison de son grand zèle pour le bien de son peuple (II Macchab., xiv, 37.) Fut-il jamais saint ou sainte amoureux-ement dévoués comme la B. Vierge au salut et à la prospérité spirituelle et temporelle du peuple chrétien »?

(1) S. Franç. de Sales, *Serm. 19* parmi les sermons recueillis par les relig. de la Visitation, — pour le *Vendredi Saint* (éd. d'Annecy), t. IX, p. 276.

(2) S. Alph. de Lig., *Horloge de la Passion*, ch. 7, n. 2.

la Vierge au Calvaire), je veux dire dans le cœur de Marie, il est entré quelque goutte de consolation, c'est à la pensée que, par le moyen de ses douleurs, elle nous préparait le salut éternel, comme Notre Seigneur lui-même le dit un jour à sainte Brigitte : Grâce à sa charité, grâce à la part qu'elle prit à ma Passion, Marie ma mère est devenue pour toujours mère sur la terre et dans les cieus (1). Quelles furent, en effet, les dernières paroles de Jésus mourant à Marie; en quels termes prit-il congé d'elle : Femme, voilà votre fils : nous confiant ainsi tous tant que nous sommes à son amour, dans la personne de saint Jean » (2).

Je passe sous silence saint Laurent Justinien (3), et le beau mais trop long commentaire de saint Bernardin de Sienne (4), pour en venir aux interprètes de la sainte Écriture. On pourrait, ce semble, les ranger en deux classes. Les uns commentent simplement le passage en question, quand ils en arrivent à cet endroit de l'Écriture; les autres le font entrer dans le cadre de la vie de Notre Seigneur qu'ils ont entrepris d'écrire. Des deux côtés, les suffrages en faveur de notre interprétation ne laissent que l'embarras du choix.

« Le Seigneur dit au disciple : Voilà votre mère. Aimez-la, honorez-la, aidez-la comme une mère; mais aussi dans toutes vos difficultés, dans toutes vos tentations, dans les peines et dans les persécutions, recourez à elle comme à votre mère... Or, les paroles du

(1) *Revelat.*, I, VIII, c. 12.

(2) S. Alph. de L., *Gloires de Marie*, 3<sup>e</sup> P. Réflex. sur les douleurs de Marie, § v.

(3) S. Laurent Justinien., *De triumph. Christi agone*, c. 18.

(4) S. Bernard Senens., *De Passione Dom.* feria 6 post dominic. Ollivarum, serm. 51. P. II, a. 1, c. 3. *Opp.*, t. I, 286.

Christ ne sont pas, comme celles de l'homme, purement verbales et sans efficacité; elles sont, comme les paroles mêmes de Dieu, des paroles réelles, pleines de vertu, qui produisent ce qu'elles signifient. Donc elles imprimèrent au cœur de Jean un amour de fils, un esprit d'enfant envers la bienheureuse Vierge... Voilà votre mère, la mère aussi des Apôtres vos collègues et de tous les fidèles, dont vous êtes ici le représentant. C'est pourquoi, il n'est pas de fidèle qui ne doive, avec un amour, une confiance sans bornes, se réfugier près d'elle, comme au sein d'une mère » (1). C'est Cornélius a Lapide qu'on vient d'entendre. On pourrait citer soit avant soit après lui bien des auteurs qui se sont fait un nom dans l'interprétation des saintes Écritures; Salmeron, par exemple, Sylveira, Barradas, Bernardin de Picquigny, Noël Alexandre, et d'autres. Tous diraient avec le cardinal Tolet, depuis Denis le Chartreux (2) jusqu'aux plus récents comme Allioli: « Il me semble, en vérité, qu'il y a dans les paroles du Seigneur un grand mystère. Par elles, il nous a confiés tous ensemble à la sollicitude, à la protection de la bienheureuse Vierge; il nous a donné la confiance de recourir à elle en tous nos besoins et nos périls comme à la plus aimée des maîtresses et des mères. Elle est pour nous, après Jésus-Christ, le plus sûr et le plus puissant des refuges. *C'est que Jean nous représentait tous; Joannes enim nos omnes repræsentabat* » (3).

Voilà pourquoi le P. de Ligny, dans sa *Vie de Notre Seigneur*, n'a pas craint d'écrire: « Les interprètes disent que saint Jean représentait ici tous les

(1) Cornelius a Lap., in *Joan.*, XIX, t. VIII, p. 887 (ed. Neapolit.).

(2) Dionys. Carth., in *Evang. Johan.*, enarratio, a. 46.

(3) Fr. Tolet., *Commentar. in Joann.*, XIX, 27.

fidèles, et qu'en l'adoptant Marie nous adopta tous. C'est de là que les panégyristes de Marie ont pris occasion de dire que le Père Éternel, après avoir voulu qu'elle fût la Mère de son Fils unique, a voulu qu'elle fût encore la mère de tous ceux qui, [par le caractère de l'adoption divine, deviennent ses propres enfants, et que la maternité dans Marie n'eût point d'autres bornes que la paternité dans Dieu même » (1).

L'accord ne serait pas moins frappant, si nous parcourions les auteurs qui se sont attachés d'une manière spéciale à retracer l'histoire du Sauveur. Ici encore il faut se borner. Laissant donc au lecteur le soin de parcourir les ouvrages plus récents, ceux de M<sup>sr</sup> Mastai-Ferretti, de Le Camus, du P. Finetti, et de tant d'autres, je donnerai seulement un seul témoignage: c'est celui de Ludolphe le Chartreux; il mérite d'autant plus de considération que, d'une part, il est plus ancien, et que, d'autre part, il s'appuie sur l'autorité du célèbre Hugues de Saint-Victor. « Par cette double recommandation, dit le pieux Ludolphe, il faut entendre que ce n'est pas seulement Jean son disciple, mais toute l'Église et chaque fidèle qui, dans la personne de Jean, furent confiés à la bienheureuse Vierge...; en sorte qu'elle doive nous tenir pour ses enfants, nous aimer et procurer notre bien d'une affection toute maternelle; et que nous, de notre côté, nous devons aussi la regarder comme une mère souverainement aimable, et l'aimer toujours et l'honorer sur toutes choses après Dieu. C'est pourquoi Hugues de Saint-Victor a dit (2) que le passage de l'Évangile où il est

(1) P. de Ligny, *Vie de J.-C.*, 2<sup>e</sup> P., c. 68.

(2) Je ne saurais dire en quel endroit de ses œuvres Hugues a parlé de la sorte.